

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES



N°687 – Novembre 2010

L'édito de Jean-René Buisson

Remaniement ministériel : quel impact sur notre secteur ?

Et la vie continue… Après plusieurs mois d'attente fébrile, nous avons enfin LA réponse à LA question qui occupait tous les esprits du secteur : François Fillon et Bruno Le Maire restent en poste. **Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle** qui va nous permettre de consolider les travaux et les réflexions engagées avec leurs équipes respectives depuis plusieurs mois. Le jeu des chaises musicales est toujours intéressant, mais il faut convenir qu'un peu de stabilité ne peut nuire aux dossiers en cours…

Néanmoins, un certain nombre de nouveaux facteurs sont de nature à nous inquiéter… Ainsi, bien que peu de commentateurs zélés de l'actualité ne l'aient noté, le mot « Alimentation » a perdu une place dans l'intitulé du ministère de Bruno Le Maire, au profit du mot « Agriculture ». Sans explication à ce jour…

Par ailleurs, à un moment où, **sur les dossiers économiques et compétitivité,** nous rentrons dans le dur - après de nombreux mois de réflexion, de concertation, d'appropriation par chacune des filières industrielles - les deux ministres en charge des dossiers LME et des Etats Généraux de l'Industrie sont remplacés. Frédéric Lefebvre et Eric Besson devront alors rapidement reprendre le flambeau de leurs prédécesseurs, sans trahir le socle et les principes sur lesquels tous les acteurs se sont accordés au cours des dernier mois.

Sur les sujets liés à la santé et à l'environnement, un certain nombre de jalons ont été posés, et une logique de partenariat public-privé a été mise en place. Le Plan National pour l'Alimentation, le Plan National Obésité qui devrait être annoncé dans les mois à venir, de même que la logique du Grenelle de l'Environnement, avec notamment l'expérimentation sur l'affichage environnemental, sont des dossiers auxquels nous sommes particulièrement attachés. Xavier Bertrand, Nora Berra et Nathalie Kosciusko-Morizet que nous avons connus au gouvernement en d'autres temps, seront désormais nos interlocuteurs privilégiés sur ces dossiers.

De notre côté, les rendez-vous protocolaires ont été sollicités. **Nous devrons donc encore attendre quelques semaines afin d'évaluer réellement l'impact de ce remaniement sur l'activité du secteur agroalimentaire et sur son avenir en France…**

Jean-René Buisson

Economie

Un comité stratégique pour les entreprises agroalimentaires

Le mardi 23 novembre dernier, Bruno Le Maire, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, et Eric Besson, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie Numérique, installaient **le Comité stratégique de la filière agroalimentaire.**

Il s'inscrit dans la suite logique des Etats Généraux de l'Industrie qui ont clairement affiché l'agroalimentaire comme l'une des onze filières stratégiques pour la France. C'est dans cet esprit que Jean-René Buisson a accepté d'en assurer la vice-présidence. Définir et mettre en œuvre une feuille de route stratégique partagée par l'ensemble des acteurs, proposer des actions pour améliorer la performance des entreprises… **Au final, l'ambition est bien de renforcer la compétitivité de la filière, notamment par la construction d'une relation durable entre ses différents acteurs qui sont tous partie prenante de ce comité :** représentants des industriels, des producteurs agricoles, du commerce et de la distribution, des salariés et des administrations et organismes publics.

Première pierre posée par ce comité : la labellisation d'un programme d'accompagnement stratégique des PME. Initié conjointement par Bruno Le Maire et Jean-René Buisson, celui-ci s'inscrit dans l'appel à projet structuration des filières lancé par Oséo. **Le comité a également choisi de se focaliser sur quatre axes prioritaires pour 2011** qui avaient été mis en exergue lors des Etats Généraux de l'Industrie : l'image du secteur et l'attractivité des métiers, les relations au sein de la filière notamment dans un contexte de volatilité des matières premières, le soutien et la levée des freins à l'exportation, ainsi que les enjeux environnementaux dans une optique de développement durable.

Les premières propositions seront formulées lors du prochain comité, qui devrait se tenir à l'été 2011.

Signature d'une convention avec Oséo

Lors de la première réunion du Comité stratégique de la filière agroalimentaire, **l'ANIA et Oséo, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, et du Ministère de l'Industrie, ont signé une convention de partenariat.** Cette dernière est le fruit de plusieurs années de collaboration. En effet, l'ANIA et Oséo avaient déjà édité une plaquette pour mieux faire connaître aux entreprises agroalimentaires l'ensemble des outils financiers proposés par la banque des PME et utiles aux industriels du secteur…

Cette convention va permettre de franchir une nouvelle étape. **Collaborer à la réalisation d'études et d'enquêtes permettant d'analyser en détail certaines problématiques propres au secteur, faciliter les contacts et l'accès au financement des entreprises et suivre l'évolution du secteur au sein d'Oséo…** Tels sont les grands objectifs de ce partenariat conclu pour une durée de 3 ans.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Virginie Guérin ou Vanessa Quéré : vguerin@ania.net ou vquere@ania.net

Environnement

Succès renouvelé du Club Business Agroalimentaire EDF

Le Club Business Agroalimentaire EDF, en partenariat avec l'ANIA, est un rendez-vous suivi avec assiduité chaque année par de nombreuses entreprises. Cette année encore, ce Club **a réuni, le 17 novembre dernier, une cinquantaine d'industriels du secteur sur le thème de la maîtrise de l'énergie,** dans un contexte de forte actualité. Lieu d'échanges et de partage d'expériences, cet événement a permis de rassembler les entreprises autour d'ateliers adaptés à leurs préoccupations. Utilisation de biomasse, certificat d'économie d'énergie, modification de la production de froid, rénovation des installations de cogénérations, utilisation de pompes à chaleur… sont autant de sujets qui ont été abordés lors de cette journée.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Estelle Panier : epanier@ania.net

Qualité-nutrition

Allégations environnementales

En 2010, le Conseil national de la Consommation a entamé un travail de clarification des allégations environnementales. En juillet dernier, il a rendu un premier avis sur une sélection d'allégations (« bio », « biodégradable », « durable », « responsable » et enfin, pour les produits non alimentaires, « sans substance X » et « naturel »). Le gouvernement a publié ce mois-ci un guide pratique visant à expliciter cet avis, à destination des consommateurs*. Ce travail de clarification des allégations environnementales se poursuit et donnera lieu à un second avis qui viendra compléter ce guide. Il portera notamment sur les termes et allégations suivantes : les formules globalisantes, les allégations portant sur les démarches relevant du management et de la gestion d'entreprise, les termes « recyclable », « compostable », « renouvelable », ainsi que les notions de « non écotoxique », « écotoxicité réduite », « écotoxicité minimale », « moins écotoxique », etc.

*Guide téléchargeable sur http://www.minefe.gouv.fr/actus/pdf/101110guide-allegations-environnementales.pdf

Pour plus d'informations, veuillez contacter Camille Helmer : chelmer@ania.net

Export

Un nouvel outil au service de la mutualisation à l'export

L'export représente un levier essentiel de compétitivité et de performance pour les entreprises agroalimentaires et en particulier pour les PME. **Pourtant, 80% d'entre elles n'ont pas encore franchi les frontières de l'hexagone,** confrontées aux difficultés de trouver des distributeurs locaux, de financer les investissements nécessaires à l'exportation et à la complexité des démarches administratives.

Face à ce constat, l'ANIA s'est dotée depuis 2006 du site ANIA EXPORT pour accompagner les entreprises, et plus particulièrement les PME dans leurs démarches. **Aujourd'hui, elle va plus loin en développant une plateforme interactive de mutualisation** avec le concours du MAAP, de FranceAgrimer et de nombreux partenaires privés. Celle-ci est hébergée sur le site ANIA EXPORT entièrement rénové et présentant de nouvelles fonctionnalités.* **L'objectif prioritaire de cette interface est d'aider les PME du secteur à mutualiser leurs moyens financiers, humains et logistiques.** Elle permet notamment de déposer et de consulter en direct des offres de mutualisation afin d'initier des partenariats à l'export.

Le nouveau site met à disposition des entreprises **un mode d'emploi** pour rechercher les informations règlementaires nécessaires à l'exportation de produits agroalimentaires, ainsi qu'**un guide d'accompagnement** à l'export. Celui-ci offre également **un outil de recherche de financements et un calendrier des événements à l'export.**

*www.ania-export.fr

Pour plus d'informations, veuillez contacter Diane Doré ou Vanessa Quéré : ddore@ania.net ou vquere@ania.net

Agriculture

Les nouvelles ambitions de la PAC

Le Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural, Dacian Ciolos, vient d'annoncer les grandes orientations de la Commission européenne en matière de Politique Agricole Commune (PAC). Ce dernier œuvre pour une PAC « plus équitable et plus écologique », dont les trois objectifs prioritaires sont la sécurisation de la production alimentaire dans l'Union européenne, la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et le renforcement de la vitalité économique des territoires ruraux. **Si l'ANIA soutient ces objectifs ambitieux, un point essentiel reste à éclaircir : la mise en place de mécanismes de régulation** pour prévenir les crises d'approvisionnement et lutter contre la volatilité des prix agricoles.

Recherche

La Commission Recherche de l'ANIA au centre de recherche Campden BRI

Les membres de la Commission Recherche de l'ANIA, composée de Directeurs R&D d'entreprises agroalimentaires françaises, **ont participé le 18 novembre dernier à la visite du centre de recherche anglais Campden BRI.** Cette visite a été l'occasion de découvrir la qualité et l'étendue des compétences des 400 collaborateurs de ce centre spécialisé dans l'alimentaire et d'identifier des domaines de collaboration future.

Implanté à 1 heure de Londres et de Birmingham, les locaux de Campden BRI comprennent notamment des installations pilotes, des laboratoires de recherche, un centre de formation et de conférences. Entièrement privé, Campden BRI, agréé Crédit Impôt Recherche depuis peu, propose à ses membres un soutien scientifique, technique et règlementaire. Les entreprises adhérentes (originaires du monde entier, 60 en France) du secteur alimentaire et des boissons bénéficient d'une expertise pointue dans des domaines aussi variés que la biochimie, l'hygiène, la microbiologie, l'évaluation sensorielle, la biologie moléculaire, la sécurité et la qualité des aliments (procédés et emballages compris).*

Des visites de centres de recherche en France et en Europe sont organisées régulièrement pour les membres de la Commission Recherche de l'ANIA pour dresser un inventaire des compétences et stimuler la recherche partenariale.

*Pour en savoir plus : www.ania-recherche.net

Pour plus d'informations, veuillez contacter Françoise Gorga : fgorga@ania.net

Agenda

Colloque de l'IFN - Fondation française pour l'Alimentation et la Santé « Alimentation et développement durable »

Le mardi 14 décembre 2010 se tiendra le colloque de transition de l'IFN et de la Fondation Française pour l'Alimentation et la Santé sur le thème de l'alimentation et du développement durable. Alors que, jusqu'à présent, les activités humaines, y compris l'alimentation, ont été guidées par des considérations économiques, la limitation des ressources non renouvelables remettent aujourd'hui en cause le modèle de développement. Depuis le début du XXIème siècle, la durabilité est devenue un enjeu majeur dans l'équilibre mondial. Face à cette préoccupation grandissante, **l'IFN et la Fondation proposent une journée de réflexion centrée sur la question : nos modèles alimentaires sont-ils durables ?** Un consensus s'est établi sur trois objectifs pour un développement durable : économique, environnemental et social. La durabilité dépendra ainsi des compromis entre les différents pays.

Ce colloque se déroulera principalement sous forme de tables rondes autour des trois thèmes suivants : la place des aliments d'origine animale et végétale dans les modèles alimentaires, la production alimentaire industrielle ou le « fait maison », les approvisionnements locaux ou mondiaux.

** Pour télécharger le programme et le bulletin d'inscription : http://www.ifn.asso.fr/manifestation/calendrier.html*

Association Nationale des Industries Alimentaires
21, rue Leblanc • 75015 Paris • Tél. : +33 (0)1 53 83 86 00 • Fax : +33 (0)1 53 83 92 37
E-mail : infos@ania.net • Site : www.ania.net